

Handicap : l'Unesco et APF s'impliquent sur la vie sexuelle

APF France handicap et l'Unesco signent une convention pour favoriser l'autonomie de la vie intime, affective et sexuelle des personnes handicapées. Un module dédié est même inscrit dans un diplôme universitaire, animé par des experts d'usage.

14 décembre 2022 • Par Clotilde Costil / Handicap.fr

Thèmes :

Actualité

Sexualité

Articles similaires

0 Réagissez à cet article

Handicap.fr est gratuit, aidez-nous à le rester. [Soutenez-nous !](#)

Comment permettre à toute personne en situation de handicap de pouvoir bénéficier d'une éducation complète à la sexualité et de services de santé sexuelle ? C'est à cette question qu'espèrent répondre APF France handicap et la Chaire Unesco « *santé sexuelle et droits humains* », via un partenariat déjà en cours depuis deux ans officialisé le 12 décembre 2022. Objectif ? « *Développer des actions et des projets en lien avec leur pouvoir d'agir* », dans le domaine de la vie intime et bien d'autres.



Des experts d'usage

« *L'un des leviers fondamentaux pour y parvenir est de s'appuyer sur l'expertise des personnes en situation de handicap* », précise le communiqué commun. Dans ce contexte, cette convention a débouché sur un module dédié à la sexualité au sein du diplôme inter-universitaire (DIU) « *Personne experte en situation de handicap* » dont la philosophie est la dispense d'une partie des cours par des personnes en situation de handicap. On les appelle « *experts d'usage* » ; différents des « *pairs-aidants* » qui partagent leur vécu avec d'autres personnes concernées (surtout en psychiatrie), ils mobilisent leurs expériences pour les enseigner à d'autres. Ce DIU est fait « *par et pour* » ce public. En effet, cette formation de 130 heures sur un an, proposée par les universités de Paris-Diderot, de La Réunion et de Saint-Etienne, s'adresse principalement aux personnes handicapées* qui visent un engagement bénévole, souhaitent intégrer un dispositif de pair-aidant, parfois se professionnaliser... Mais pas que ! Elle est également suivie par des familles ou des professionnels, permettant ainsi de changer le regard sur leur pratique.

Les deux signataires s'engagent à assurer la « *mise en œuvre pédagogique et logistique de la formation* », à « *mettre en place des évaluations quantitatives et qualitatives du DIU* » et à accompagner les participants « *s'ils souhaitent poursuivre leur cursus vers d'autres formations* ».

La bataille de l'accompagnement sexuel

« *C'est une formidable opportunité de travailler avec la Chaire de l'Unesco, dans la perspective de développer de nouvelles formations sur la vie intime, affective et sexuelle au vu des évolutions préconisées par le Comité consultatif national d'éthique* », s'est félicitée Pascale Ribes, présidente d'APF France handicap. Les deux organisations ne comptent d'ailleurs pas en rester là et souhaitent « *travailler conjointement à des plaidoyers, des notes politiques dédiées (...) pour faire respecter pleinement les droits à la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap* ». Elles vont également continuer à batailler pour faire évoluer la législation sur la création de services d'accompagnement sexuel, en faisant appel et supervisant des assistants sexuels dûment formés.

Améliorer la santé intime des femmes handicapées

Sur le même sujet, un autre rapprochement devrait faciliter l'accès à la vie intime des personnes en situation de handicap, en particulier des femmes. Seulement 58 % d'entre elles déclarent un suivi gynécologique, un chiffre situé en dessous de la moyenne nationale, d'après une étude menée dans le

cadre du dispositif Handigyneco (article en lien ci-dessous). Face à ce constat, la Fédération nationale des collèges de gynécologie médicale (FNCGM) et l'association CoActis (article en lien ci-dessous) ont également scellé un partenariat, le 12 décembre 2022. Cette collaboration doit permettre aux professionnels de la gynécologie de « faire évoluer leurs pratiques » grâce à la mise à disposition de supports pédagogiques conçus par l'association CoActis et les personnes handicapées elles-mêmes. « Cela nous permettra de mieux communiquer avec les patientes et de faciliter la compréhension durant le déroulé de l'examen, afin de mener la consultation de la manière la plus adaptée possible en leur apportant sécurité et confiance », a précisé Isabelle Héron, présidente de la FNCGM.

* Un tarif préférentiel de moins 50 % est proposé par l'Université de Paris aux adhérents d'APF France handicap

Partager sur : [in](#) [t](#) [f](#)

"Tous droits de reproduction et de représentation réservés. © Handicap.fr. Cet article a été rédigé par Clotilde Costil, journaliste Handicap.fr"

0 Réagissez à cet article

Thèmes :

Actualité

Sexualité

Articles similaires

Handicap.fr est gratuit, aidez-nous à le rester. [Soutenez-nous !](#)

Handicap.fr vous suggère aussi...

Sur Handicap.fr :



Handigyneco : les soins gynéco accessibles à toutes?

17 février 2022

0



Paralysie cérébrale : personnes expertes vont former les pro

24 novembre 2022

0



Sexualité et handicap : un site web pour libérer la parole

13 décembre 2020

1



Vie affective, sexualité et handicap : stop au puritanisme!

15 octobre 2022

1

0 commentaire

Votre nom / pseudo

Votre nom / pseudo

Votre e-mail (obligatoire et masqué sur le site)

Votre e-mail (obligatoire)

Votre commentaire

Votre commentaire

Visibilité

Rappel :

- Merci de bien vouloir éviter les messages diffamatoires, insultants, tendancieux...
- Pour les questions personnelles générales, prenez contact avec nos [assistants](#)
- Avant d'être affiché, votre message devra être validé via un mail que vous recevrez.

Envoyer mon commentaire

